



NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 7

PRESENTS : 7

VOTANTS : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-cinq le dix-neuf septembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 12 septembre 2025

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, DEUIL Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine, JOUANNEAU Fanny, GIRAUD Roger, VINCENT Denise

Étaient excusés : JOUANNY Michèle (pouvoir à DEUIL Florence), SAUNIER Jean-Marc

Étaient absents : VENERA Christophe, BERARD Guy

DEUIL Florence a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 2025/53 : Requalification des espaces publics au village : approbation du plan de financement définitif

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver le plan de financement définitif des travaux de requalification des espaces publics au village, ceux-ci arrivant à terme cet automne.

En effet, il y a lieu d'ajuster le plan de financement de l'opération à la réalité pour libérer une partie des subventions obtenues, les travaux réalisés étant inférieurs à ceux estimés lors des demandes de subventions.

Vu la délibération n°2021/54 du 28 septembre 2021 portant sur les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP),

Vu la délibération n°2022/64 du 9 décembre 2022 portant sur le phasage et la programmation du projet de requalification des espaces publics (REP),

Vu la délibération n°2023/04 du 13 janvier 2023 approuvant le plan de financement de la requalification des espaces publics au village : aménagement de la traversée du village travaux 2023-2025,

Vu la délibération n°2023/05 du 13 janvier 2023 approuvant le plan de financement de la requalification des espaces publics au village : aménagement des entrées du village avec espaces de stationnement travaux 2023,

Vu la délibération n°2024/54 du 20 septembre 2024 modifiant le plan de financement de la requalification des espaces publics au village : aménagement de la traversée du village travaux 2023-2025,

Considérant que les derniers marchés de travaux ont été attribués et que les travaux devraient être achevés au 31 décembre 2025.

Monsieur le Maire présente le plan de financement définitif de la requalification des espaces publics au village pour les deux tranches de travaux :

Délibération n° 2025/53 : Requalification des espaces publics au village : approbation du plan de financement définitif

Page 2/2

REP - AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE	Montant HT	Total TTC
MO diagnostic et tranche ferme	24 600,00	29 520,00
Relevés topo	9 200,00	11 040,00
Aménagement de la traversée du village et de la route d'Emparis : marquage au sol	12 391,50	14 869,80
Aménagement de la traversée du village : ralentisseurs	7 821,00	9 385,20
Aménagement de la traversée du village : signalétique	4 300,00	5 160,00
Aménagement de la traversée Nord du village : sécurisation et aménagement de l'entrée Nord	40 000,00	48 000,00
Aménagement de la traversée Sud du village : création d'une placette	47 562,50	57 075,00
Phase 7 : sécurisation du virage de Saint-François	14 184,17	17 021,00
Aménagement de la traversée Sud du village : sécurisation et aménagement de l'entrée Sud	24 583,57	29 500,28
TOTAL	184 642,74	221 571,29

REP - ENTREES VILLAGE ET STATIONNEMENT	Montant HT	Total TTC
MO tranche optionnelle	16 399,31	19 679,17
Relevés topo	600,00	720,00
Etudes géotechniques	21 730,00	26 076,00
Panneau de chantier	310,00	372,00
Publication DCE MO + travaux	473,14	567,06
Construction de 3 parkings	132 064,90	158 477,88
TOTAL	171 577,35	205 892,11

TOTAL TRAVAUX REP	356 220,09	427 463,40
--------------------------	-------------------	-------------------

REP - FINANCEURS	Montant HT éligible	Intervention	Subvention
ETAT DETR	184 642,74	20%	36 928,55
REGION AURA	250 000,00	12%	30 000,00
DEPARTEMENT ISERE	356 220,09	50%	178 110,05
CC OISANS	109 000,00	14%	15 000,00
TOTAL SUBVENTION		73%	260 038,59
AUTOFINANCEMENT		27%	96 181,50
TOTAL		100%	356 220,09

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le plan de financement (HT) définitif présenté ci-dessus pour les travaux relatifs à l'opération de requalification des espaces publics au village dans sa globalité.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL



Date de dépôt en Préfecture : **22 SEP. 2025**
 Date de publication :